

## **AGENCE POUR LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES**

### **Avis de présélection des candidats pour effectuer le volontariat dans les services publics et les organisations non gouvernementales**

1. L'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) en partenariat avec la Cellule d'Appui au Développement à la Base (CADB) et les Collectifs d'ONG du Mali lance un nouveau programme de Volontariat de deux mille (**2 000**) jeunes Maliens dans les Services publics et les ONG.
2. L'objectif de ce programme est de permettre aux jeunes diplômés souhaitant faire carrière dans les structures publiques et les ONG : (i) de bénéficier d'un stage d'imprégnation, (ii) de se familiariser avec l'environnement de l'administration publique et des ONG, (iii) d'acquérir une première expérience professionnelle, (iv) et des aptitudes pour mieux préparer les concours d'accès aux emplois publics, parapublics et autres.
3. Pour être éligible à ce programme, le candidat doit :
  - i. Etre de nationalité malienne ;
  - ii. Etre compris dans la tranche d'âge 18 - 40 ans ;
  - iii. Etre titulaire d'un diplôme reconnu par l'Etat ;
  - iv. Présenter un dossier administratif probant (acte de naissance, certificat de nationalité, copie certifiée du diplôme et deux photos d'identité) ;
  - v. Accepter de servir sur toute l'étendue du territoire national.
4. La durée du volontariat est de 12 mois non renouvelables.
5. Les candidatures d'anciens bénéficiaires des programmes de l'APEJ ne sont pas recevables.
6. Les fiches d'inscription sont disponibles au niveau des Coordinations Régionales de l'APEJ, des Coordinations Régionales des ONG et des Préfets de Cercle tous les jours ouvrables du 15 au 30 Octobre 2009 à 17H30 mn.
7. La durée du volontariat est de 12 mois non renouvelables.

**Bamako le 23 Septembre 2009**  
**Le Directeur Général**  
**Modibo KADJOKE**